

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE

N° DoP GEO Light / 2016

1. Code d'identification unique du produit type :

Plaque de staff non-combustible

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du Règlement (UE) n° 305/2011 :

GEOFLAM F Light

3. Usage ou usages prévus du produit de construction :

GEOFLAM F Light est un produit de protection au feu et son usage prévu est de protéger des éléments de construction contre le feu ou d'être utilisé dans des montages, comme spécifié ci-après :

Type 9 : Produit de protection participant à la résistance au feu des installations de service dans les bâtiments

Le produit de protection au feu GEOFLAM F Light est prévu pour usage en intérieur (ETAG 018-04 :2011 type Z<sub>2</sub>).

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 du Règlement (UE) n° 305/2011 :

GEOSTAFF  
19 rue Fulgence Bienvenue  
92230 GENNEVILLIERS  
FRANCE

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) n° 305/2011 :

Système 1

6. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

UBAtc Belgium a délivré l'ETA 15/0653  
Sur la base de l'ETAG 018-01 et 04

Et

Efectis France (n° d'identification d'organisme notifié 1812) a réalisé selon le système 1 :

- i. La détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage),
- ii. Une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine,
- iii. Une surveillance, une évaluation et une appréciation permanente du contrôle de la production en usine.

Et a délivré le certificat de constance des performances n° 1812-CPR-1126

7. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
<b>EF1 : Résistance mécanique et stabilité : non applicable</b>		
<b>EF2 : Sécurité en cas d'incendie</b>		
Réaction au feu	A1	ETAG 018-04 :2011
Résistance au feu	Cette caractéristique dépend du montage testé. La performance du produit dans chacun des montages testés est démontrée et fournie par le fabricant selon les usages prévus en 3 de cette DOP. Les classes de performance sont établies et déclarées dans un document de classification aux parties de l'EN 13501 qui s'appliquent.	
<b>EF3 : Hygiène, santé et environnement</b>		
Perméabilité à l'eau et à l'air	Type Z <sub>2</sub>	ETAG 018-04 :2011
Dégagement de substances dangereuses	Pas de substances toxiques connues à ce jour	
Libération de formaldéhydes	Aucun composant contenant des formaldéhydes	
<b>EF4 : Sécurité d'utilisation et accessibilité</b>		
Résistance en flexion	Module de Rupture $\geq 1,8$ MPa	ETAG 018-04 :2011
Stabilité dimensionnelle	Stable	
Résistance à l'impact et à une charge excentrée	NPD (performance non déterminée)	
<b>EF5 : Protection contre le bruit</b>		
Absorption acoustique	NPD (performance non déterminée)	ETAG 018-04 :2011
Affaiblissement acoustique	NPD (performance non déterminée)	
<b>EF6 : Economie d'énergie et isolation thermique</b>		
Conductivité thermique	NPD (performance non déterminée)	ETAG 018-04 :2011
Perméabilité à la vapeur d'eau (coefficient de transmission)	NPD (performance non déterminée)	
<b>Durabilité :</b>		
Evaluation de la durabilité de base	Les performances du produit confirment une durée de vie d'au moins 10 ans pour l'utilisation prévue Z <sub>2</sub>	ETAG 018-04 :2011

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Gennevilliers, le 14 mars 2016

Alain BARTOUX  
Responsable Technique